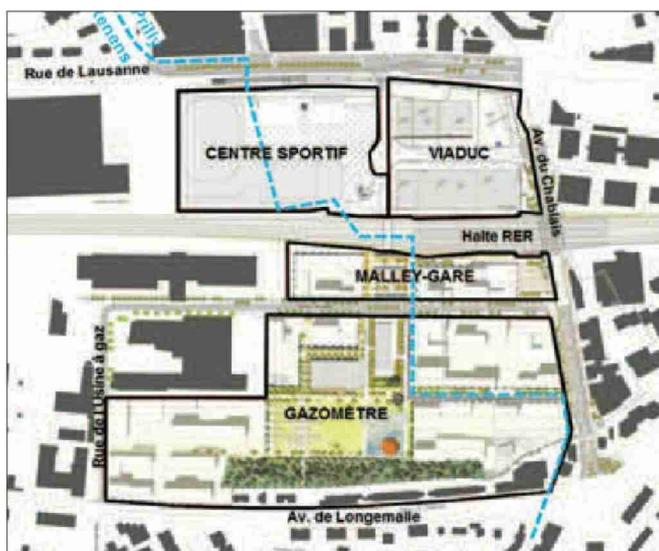


## PRILLY-RENENS

# Une «task force» pour le Malley de demain



Prilly et Renens ambitionnent de réaliser «un quartier modèle» en termes de qualité urbanistique, de mobilité et de mixité. ETAT DE VAUD

Avec ses quelque 2800 nouveaux habitants et ses 1600 emplois attendus, le quartier de Malley, dans l'ouest lausannois, représente l'un des points phare du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Pour être à la mesure de l'enjeu, les communes de Prilly et Renens vont créer une structure intercommunale pour superviser et accompagner le développement de Malley. Cette «Fabrique», comme elle a d'ores et déjà été baptisée, regroupera «une équipe de spécialistes dédiée à la réalisation de ce site stratégique de l'agglomération Lausanne-Morges afin qu'il se transforme en un quartier exemplaire».

Elle sera soutenue par le Canton. En effet, le Département du territoire et de l'environnement financera la structure du projet à hauteur de 200 000 francs par an sur quatre ans.

### Du pain sur la planche

Il faut dire qu'il y a du pain sur la planche: le périmètre intercommunal de Malley est une zone clé du développement de Prilly et Renens.

Suite à la construction de la halte RER Prilly-Malley en 2012, plusieurs nouveaux chantiers vont remodeler le visage de l'ensemble du secteur ces prochaines années: le nouveau centre sportif de Malley actuellement en construction, le plan partiel d'affectation Viaduc au nord des voies ferrées (mise à l'enquête en cours), les plans de quartiers Malley-Gare (en vigueur) et Malley-Gazomètre (mise à l'enquête courant 2018) au sud des voies ferrées (voir le plan ci-dessus).

Dans leur communiqué, les deux communes expliquent leur besoin commun d'«un pilotage général ainsi que d'une gestion efficace et solidaire». Et d'ajouter que la mise sur pied de la Fabrique de Malley «répond dès lors à une volonté partagée d'assurer la qualité et la cohérence de ce projet, mais aussi d'éviter une réalisation au coup par coup».

Avec une ambition commune affichée, qui est de faire de Malley «un quartier modèle en termes de qualité urbanistique, de mobilité et de mixité entre habitat et places de travail». **C.J.**